

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 22 JUIN 2016**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

Nombre de Conseillers  
Municipaux  
en exercice : 53

*Le Maire certifie avoir fait  
afficher aujourd'hui à la porte de  
la Mairie le compte rendu  
sommaire de la séance du Conseil  
Municipal du 22 juin 2016 et  
qu'il a été fait ... observation.*

Le 29 juin 2016,



Bruno BESCHIZZA

L'an deux mille seize le vingt-deux juin à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bruno BESCHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois,

**PRÉSENTS :** M. BESCHIZZA – Mme MAROUN (sortie lors du vote de la délibération n°25) – M. CANNAROZZO (arrivé à 20h11, avant le vote de la délibération n°9) – Mme LAGARDE – M. AYYADI (parti à 22h05, après le vote de la délibération n°41) – Mme DELMONT-KOROPOULIS – M. CHAUSSAT – Mme FOUQUE – M. RAMADIER – Mme BELMOUDEN (partie à 22h05, après le vote de la délibération n°41) – M. FLEURY – Mme RODRIGUES – M. CAHENZLI (arrivé à 20h12, avant le vote de la délibération n°9) – M. PALLUD – Mme MONTEBAULT – M. EL KOURADI (parti à 22h05, après le vote de la délibération n°41) – Mme ISIK – M. MORIN (sorti lors du vote de la délibération n°29) – Mmes BARTHELEMY – NICOT – MM. PACHOUD – LECAREUX – Mme MOREAU – MM. BEZZAOUYA – MICHEL – MARQUES (arrivé à 20h14, avant le vote de la délibération n°9) – Mmes DRODE – RADE (arrivée à 20h08, avant le vote de la délibération n°8) – M. ATTIORI – Mmes LANCHAS-VICENTE – GIMENEZ – M. SANOGO – Mmes MISSOUR – SADKI – M. MOZER – Mlle LABBAS – Mme DEMONCEAUX – M. HERNANDEZ – MM. GOLDBERG (arrivé à 21h52, avant le vote de la délibération n°41) – CHALLIER – LAOUEDJ (parti à 21h20, après le vote de la délibération n°30) – Mme BEZZOUYA (arrivée à 20h09, avant le vote de la délibération n°9).

**ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :**

**MANDANT**

M. GIAMI  
Mme SAGO  
Mme PINHEIRO  
Mme ISIK  
M. CORREIA  
Mme MARQUETON  
M. LORENZO  
M. TELLIER  
M. SEGURA  
Mme QUERUEL  
M. GOLDBERG  
M. LAOUEDJ

**MANDATAIRES**

Mme FOUQUE  
Mme MAROUN  
M. CHAUSSAT  
M. PACHOUD (à partir de 21h20 – dél. n°30)  
M. ATTIORI  
Mme RODRIGUES  
M. MORIN  
Mme MOREAU  
M. CHALLIER  
M. HERNANDEZ  
Mme BEZZAOUYA (jusqu'à 21h52 – dél. n°30)  
Mme DEMONCEAUX (à partir de 21h20 – dél. n°30)

**ABSENTES :**

Mme FOUGERAY – Mlle ABDELLAOUI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame MOREAU a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

En début de séance, le Maire informe les membres du Conseil Municipal du retrait de l'ordre du jour des délibérations n°6 (Restaurants Municipaux – Révision des tarifs des heures effectuées par le personnel dans le cadre des prestations « Fêtes et Cérémonies) et 7 (Restaurants Municipaux – Budget annexe Extra-Scolaire – Révision des tarifs des prestations « Fêtes et Cérémonies »).

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

**PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activités 2014 et 2015 de la Commission Communale pour l'Accessibilité (*délibération n°19*),

de la communication des rapports d'utilisation 2015 :

- de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (*délibération n°26*),
- du Fonds de Solidarité des Communes de la Région Ile-de-France (*délibération n°27*),

**par les délibérations suivantes, A L'UNANIMITE :**

**AUTORISE** le Maire, à signer :

- les conventions de Maitrise d'Ouvrage Temporaire (MOT) et les conventions Financière, Administrative et Technique (FAT) avec le SIGEIF concernant les travaux d'enfouissement du réseau électrique et de télécommunications, pour :
  - la rue Frères Aspis (*délibération n°1*),
  - la rue de la Concorde (*délibération n°2*),
- la convention avec l'Association « Les Restaurants du Cœur – Les Relais du Cœur de la Seine-Saint-Denis » concernant la fourniture d'excédents alimentaires en liaison froide à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 (*délibération n°8*),
- la convention de partenariat avec le collège Gérard Philipe, au titre des années scolaires 2016/2017, 2017/2018 et 2018/2019 concernant l'enseignement et la diffusion des arts plastiques proposés par l'Ecole d'Art Claude Monet (*délibération n°16*),
- la convention de mise à disposition d'agents municipaux auprès de la Maison de l'Emploi, de l'Insertion, de la Formation, et de l'Entreprise d'Aulnay-sous-Bois (*délibération n°21*),
- la convention de mise à disposition d'agents municipaux auprès de l'Etablissement Public Territorial T7 Paris Terres d'Envol (*délibération n°23*),
- tous actes et annexes élaborés dans le cadre de la Charte de Gestion Urbaine de Proximité d'Aulnay-sous-Bois 2016-2020 (*délibération n°30*),
- l'avenant n°10 au traité de concession d'aménagement avec SEQUANO AMENAGEMENT et **PROCEDE, par un vote à main levée**, à la désignation de représentants de la Ville pour siéger au sein de la Commission d'appel d'offres de SEQUANO AMENAGEMENT : M. SANOGO en tant que titulaire et, M. PALLUD en tant que suppléant (*délibération n°31*),

**FIXE** les tarifs des restaurants municipaux applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 pour :

- les repas des personnes bénéficiant du portage à domicile (*délibération n°3*),
- les repas des employés communaux, administrations et personnes extérieures (*délibération n°4*),
- les repas des personnes âgées dans les foyers restaurants (*délibération n°5*),

les tarifs de location des équipements sportifs, applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 (*délibération n°13*),

- SOLLICITE** des subventions auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Seine-Saint-Denis concernant le passage en liaison froide des offices des crèches multi accueil collectifs (*délibération n°9*),
- des subventions au titre des investissements immobilier et mobilier auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Seine-Saint-Denis et du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis concernant :
- l'ouverture d'une crèche multi accueil rue des écoles et **DECIDE** de dénommer ce nouvel équipement du nom de : Clémence MENTREL (*délibération n°10*),
  - l'implantation de la crèche multi accueil La Bourdonnais en pied d'immeuble dans l'îlot Sisley (*délibération n°11*),
- une subvention de fonctionnement auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) d'Ile-de-France, au titre de l'exercice 2016, au profit du Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Départemental (*délibération n°18*),
- DECIDE** la mise à jour du tableau des effectifs du personnel communal, au titre de l'exercice 2016 (*délibération n°22*),
- la régularisation foncière concernant les 6 anciennes sous-stations de chauffage désaffectées par le Logement Francilien (*délibération n°32*),
- ADOPTE** les tarifs, au titre de l'année scolaire 2016/2017, des structures suivantes :
- Ecole d'Art Claude Monet (*délibération n°15*),
  - Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Départemental (*délibération n°17*),
- DEMANDE** auprès du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, l'obtention du renouvellement de la convention RSA Socle à compter de 2016 (*délibération n°20*),
- APPROUVE** le retrait du groupement de commandes pour les services et fournitures en matière de Système d'Information Géographique du SIPPEREC (Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication) - (*délibération n°24*),
- la désaffectation et le déclassement d'une propriété communale formant le lot B située boulevard Marc Chagall / rue Sisley / rue Alessandro Botticelli et rue Paul Cézanne (*délibération n°33*), et **DECIDE** la cession de ce lot B (*délibération n°34*),
- le principe de cession des propriétés communales sises 43 rue Just Adolphe Leclerc et 23 boulevard Félix Faure (*délibération n°35*),
- la conclusion de l'offre de concours présentée sous la forme de conventions de financement pour la réalisation d'études d'aménagement du territoire de la commune, avec :
- l'EPA Plaine de France (*délibération n°36*),
  - l'Etablissement Public Grand Paris Aménagement (*délibération n°37*),
  - le Syndicat des Copropriétaires du Centre Commercial O'PARINOR (*délibération n°38*),
- la subvention au titre de la dotation d'actions parlementaires, dans le cadre du cofinancement de l'acquisition de tableaux numériques interactifs pour les écoles (*délibération n°39*),

**PROCEDE** à la désignation, **par un vote à main levée**, des représentants de la Ville pour siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) : M. CHAUSSAT, membre titulaire et Mme PINHEIRO, membre suppléant (*délibération n°28*),

**par les délibérations suivantes, A LA MAJORITE :**

**FIXE** les tarifs de forfait d'initiation sportive de l'Ecole Municipale des Sports (EMS), à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 (*délibération n°12*),

le montant du Fonds de Compensation des Charges Territoriales (FCCT) déchets ménagers et eaux pluviales de la Ville, au titre de l'exercice 2016 (*délibération n°29*),

**DECIDE** l'exercice en interne du service public touristique local, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 (*délibération n°14*),

la prise en charge, au titre de la protection fonctionnelle, des frais relatifs à la défense des droits de M. PALOMO, Directeur Général des Services (*délibération n°41*),

**APPROUVE** le principe de la conclusion d'un protocole transactionnel avec la CAFFIL (Caisse Française de Financement Local) et SFIL (Société de Financement Local) concernant le fonds de soutien aux collectivités exposées aux emprunts structurés (*délibération n°25*),

les statuts du fonds de dotation territorial « Ensemble pour Aulnay-sous-Bois » et **PROCEDE, par un vote à main levée**, à la désignation d'un représentant de la ville en tant que membre fondateur : M. BESCHIZZA (*délibération n°40*),

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**PREND** connaissance :

des décisions n° 932 à 972 inclus concernant :

- la modification de l'institution de la régie d'avances pour le règlement des dépenses de la Scène de Musiques Actuelles « Le Cap », à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016,
- la vente de véhicules du parc de la Ville suite à un sinistre auprès d'AXA courtage,
- la délégation du droit de préemption urbain au profit de l'EPFIF concernant deux DIA sur la zone d'activité de la Fosse à la Barbière,
- les contrats et avenants de location de logement dépendant du patrimoine communal,
- les conventions de mise à disposition de locaux au profit de l'ACSA,

- la collecte et l'élimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux dans les différentes structures médicales municipales (Avenant n°1 : Société MEDIDEC),
- la mise à disposition, à titre gracieux, au profit de la Maison de l'Environnement, d'une exposition « zéro pesticide dans nos villes et nos villages » de septembre à novembre 2016 (NATUREPARIF),
- l'organisation par le Réseau des Bibliothèques :
  - d'un spectacle intitulé « ça, c'est une autre histoire », le 21 mai 2016 (la Compagnie 100 Mobiles),
  - le café littéraire, le 4 juin 2016 (Emmanuelle RICHARD),
  - le bureau d'études techniques relatif à la création d'un ouvrage polyvalent multiservices site Balagny (Société INGEMA),
- la convention de partenariat avec l'Orchestre National d'Ile-de-France concernant le projet pédagogique « Académie d'orchestre »,
- l'organisation par la Maison de l'Environnement d'un atelier autour des plantes aromatiques et médicinales le dimanche 22 mai 2016 (SCOP COOPANAME),
- la réalisation d'opérations de mise en souterrain de réseaux de communications électroniques (Société ORANGE) :
  - route de Bondy,
  - rue Jean Charcot,
- la mise à disposition à titre temporaire et gratuit d'une partie d'un local communal au profit de l'Association MELTING POT,
- l'acte d'engagement avec le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis concernant les conditions d'utilisation des fichiers fonciers de la Direction Générale des Finances Publiques,
- l'intervention de l'auteure, Nadine BRUN-COSME-GODART pour l'organisation d'ateliers-rencontres, dans le cadre du Salon Croque Livres 2016,
- la signature du marché passé en appel d'offres ouvert concernant la fourniture, l'entretien et la réparation de l'armement du cadre d'emploi de la Police Municipale de la ville d'Aulnay-sous-Bois, au titre de l'année 2016 et renouvelable jusqu'en 2019 (divers lots),
- la signature des marchés concernant :
  - la fourniture de graines et jeunes plants, au titre de l'année 2016/2017 et renouvelable jusqu'en 2019/2020 (divers lots),
  - la vérification et la maintenance des installations et appareillages de sécurité dans les différents bâtiments communaux, au titre de l'exercice 2016 (4 lots),
  - la fourniture et la pose d'un columbarium et d'une fontaine du modèle déposé « HARMONIE » (Société SANSONE),

- la signature des marchés passés en procédure adaptée concernant :
  - les séjours de classes avec nuitées de la ville d'Aulnay-sous-Bois pour les enfants, au titre de l'année scolaire 2015-2016 (Lot n°1 : CAP MONDE),
  - les prestations de diffusion de la Scène de Musiques Actuelles du Monde « Le Cap » concernant les manifestations suivantes :
    - le spectacle de « NOLA BLACK SOUL », au mois de mai 2016 (Association TOUT S'METISSE),
    - le concert de « CLAP FANFARE », le 21 juin 2016 (Association CHAPEAU L'ARTISTE),
    - le spectacle intitulé « ATELIERS JEAN GRISONI », le 21 juin 2016 (SAS ATELIERS JEAN GRISONI),
    - les concerts de l'association MUSIQUES AND CO PRODUCTION, le 21 juin 2016 (Association MUSIQUES AND CO PRODUCTION),
  - les prestations techniques de régie lumière pour l'activité de diffusion de la Scène de Musiques Actuelles « Le Cap » pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 2016 (Société VNS),
  - la fourniture de produits destinés à la protection et à la présentation des documents du Réseau des Bibliothèques au titre de l'année 2016 renouvelable jusqu'en 2019 (Société EURE FILM),

\_\_\_\_\_

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le mercredi 22 juin 2016 à 22h20.*

  
**Armano BESCHIZZA**